



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E100547

VALABLE JUSQU'AU

07/03/2026

ÉDITÉ LE

01/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 22/08/2024

0

Raison sociale : DENNINGER FREDERIC

22 RUE DE LA MOSELLE  
88190 GOLBEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL 483215885

Siret : 483 215 885 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4036607

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5658073304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5658073304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 29 31 42 43

Portable : 06 81 30 18 85

Fax :

Site Internet : www.ecodenn.com

E-mail : ecodenn@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DENNINGER FRÉDÉRIC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	15/10/2024
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	26/06/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	28/04/2022
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	28/04/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	26/06/2025
o Chaudière bois	15/10/2024
o Poêle ou insert bois	15/10/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/04/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.